COMMENT LE PRINTEMPS PEUT-IL ÊTRE ARABE?

DÉSIGNATIONS ET REPRÉSENTATIONS DU PRINTEMPS DE LA

SAISON À LA REVOLUTION / HOW CAN SPRING BE ARABIC?

DESIGNATIONS AND REPRESENTATIONS OF SPRING FROM

SEASON TO REVOLUTION / CUM POATE FI PRIMĂVARA ARABĂ?

NOMINALIZĂRI ŞI REPREZENTĂRI ALE PRIMĂVERII DE LA

ANOTIMP LA REVOLUTIE¹

Résumé: « Le printemps arabe », cette expression qui désigne depuis 2011 la série de révolutions des peuples arabes, constitue un moment de rupture avec le sens habituel du terme printemps. Signifiant désormais révolution, le terme acquiert une dimension désignative renvoyant à une conjoncture sociopolitique particulière et relative à des événements particuliers. Ainsi, l'objectif du présent article serait donc de mettre en relief les relations linguistiques, historiques et discursives de ce rapport entre le terme printemps et le terme révolution à travers l'analyse de la dimension événementielle du nouveau sens du terme printemps dans sa relation avec les nouvelles représentations sociopolitiques auxquelles il renvoie.

Mots-clés: analogie, désignation, novation sémantique, représentation, sens discursif, sens événementiel.

Introduction

C'est en Tunisie qu'a jailli la première étincelle d'une révolte contre un pouvoir despotique et corrompu avant d'enflammer place Tahrir au Caire. Peu de temps après, la révolte devient une révolution dans tout le monde arabe et prend l'appellation le printemps arabe. Cette désignation qui a fait le tour de tous les quotidiens arabes et étrangers fait partie d'un ensemble de termes qui ont connu leur promotion dans la pratique quotidienne de la parole au sein d'un paysage politique recomposé rompant avec leur sens habituel. Cette émergence d'un nouvel usage relatif à une circonstance particulière qu'est la révolution reflète l'émergence de nouvelles représentations sociales relatives à ces concepts. Dans cette perspective et dans le but de contribuer à mieux comprendre les pratiques langagières dans leur rapport avec le contexte extralinguistique dans lequel elles se déploient, nous proposons dans le cadre de cet article d'analyser l'expression le printemps dans sa dimension désignative dans la langue et dans le contexte sociopolitique postrévolutionnaire. Pour cela, nous essayerons tout d'abord, de cerner les désignations relatives au terme *printemps* enregistrées et attestées par la langue. Nous nous intéresserons, ensuite, à l'analyser dans sa dimension analogique avec le terme *révolution*. Et enfin, nous focaliserons notre étude sur le sens du terme dans sa dimension événementielle renvoyant à des représentations sociopolitiques analysables au sein de l'espace géopolitique de cette révolution.

1. Emplois usuels du terme printemps :

Pour pouvoir étudier le rapport qu'il existe entre l'expression *printemps arabe* et la série de révolutions qui ont eu lieu en 2011 dans le monde arabe, il faudra tout d'abord commencer par cerner le sens que le terme *printemps* a dans la langue c'est-à-dire dans le lexique. Prenons les exemples suivants :

- 1. Le printemps marque le retour des hirondelles.
- 2. On s'est vu le printemps dernier.

.

¹ Rim Ben Yacoub, Institut Supérieur des Etudes Appliquées aux Humanités de Zaghouan, Université de Tunis, Tunisie, rimbenyacoub@yahoo.fr

3. Le printemps de sa vie.

Dans l'exemple 1, *printemps* désigne « la première des quatre saisons qui va du 21 mars au 21 juin dans l'hémisphère nord – saison qui succède à l'hiver, dans les climats tempérés, où la température s'adoucit, la végétation renaît» (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993.) Ainsi, d'après cette définition, le terme *printemps* désigne une saison qui marque une transition entre l'hiver et l'été, une période de dégel, de renouveau durant laquelle la vie reprend au sein de la nature avec l'apparition de nouveaux bourgeons et l'éclosion de nouvelles petites fleurs...

En revanche, dans le deuxième exemple nous notons un élargissement du sens relevé dans le premier exemple qui inclut désormais toute l'année étant donné que *printemps* dans cet exemple ne désigne plus uniquement *une saison transitoire* mais *le cycle entier* par lequel passe la nature durant toute l'année donc à travers les quatre saisons.

Enfin, le dernier exemple met en relief un deuxième sens, attesté par le lexique, au terme *printemps* « jeune âge, temps du jeune âge » (Idem). Il s'agit d'un sens figuré formé sur la base d'un transfert de sens du domaine des saisons au domaine de l'âge humain. Par conséquent, il s'agit d'un écart de sens bâti sur un rapport analogique¹ entre la première saison de l'année et la jeunesse de l'âge autrement dit la première période de l'âge d'une vie.

Nous notons donc, à partir de ces exemples que le terme *printemps* garde toujours une même désignation celle de première saison marquant le début d'un cycle et ce en dépit des autres sèmes qui s'accrochent à lui dans les deux autres exemples. Cette première constatation nous porte à réfléchir sur le rapport pouvant exister entre deux termes appartenant chacun à un domaine différent tels que *printemps* et *révolution*.

2. Printemps et révolution

2.1. Bref rappel historique

Avant d'entamer l'analyse concernant l'expression le printemps arabe, nous proposons d'étudier tout d'abord le rapport entre le terme printemps et le terme révolution. En effet, les médias, en désignant les révolutions arabes par le printemps arabe, ont ainsi désigné avant tout la révolution par printemps avant même de la rattacher à une race ou à une localisation géographique. S'agit-il alors d'une simple métaphore bâtie sur une analogie entre deux concepts différents? Pas uniquement! Il semble que ce rapprochement entre la révolution et le printemps ait un fondement historique qui remonte à une date plus ancienne que 2011. Les premières révolutions désignées par cette expression sont celles qui ont eu lieu en Europe en 1848 et ont commencé par la chute du pouvoir du roi Louis Philippes à Paris. Cette vague de soulèvement a traversé toute l'Europe et a été désignée par les expressions Printemps des Peuples et Printemps des révolutions. Ensuite, le même terme a désigné la période de libéralisation et de démocratisation du système politique tchécoslovaque appelée printemps de Prague en 1968 qui a été le résultat de la révolte des intellectuels réclamant la liberté d'expression dans le pays et qui a été suivie par la révolte des étudiants et, par la suite, par le soulèvement de tout le peuple.

Nous notons donc que cette mise en relation entre le terme *printemps* et le terme *révolution* n'est pas restreinte aux révolutions des pays arabes. Bien au contraire, il a bien *un fondement historique* qui fait de l'expression une désignation qualifiant, à travers l'histoire, tout soulèvement ou révolte ayant pour but une rupture avec un système

_

¹ Nous entendons par *analogie* un rapport de ressemblance entre deux termes appartenant chacun à un domaine différent. Le rapport de ressemblance en question mettra en relief l'opération de ce transfert de sens d'un domaine à un autre, transfert qui se fonde essentiellement sur un écart de nature sémantique établi par l'analogie entre les deux domaines de la relation.

tyrannique en vue d'une démocratisation du pouvoir politique. Par conséquent, *le printemps* désigne ce désir d'une libéralisation politique et sociale et donc il sert à représenter cette aspiration des peuples à une amélioration des conditions de vie dans le cadre d'un système politico-social plus conforme à leur propre représentation de la liberté et de la dignité. Le rappel de faits historiques fait, passons maintenant à l'analyse du terme *printemps* dans le cadre de cette nouvelle désignation que la langue, autrement dit, le lexique, semble ignorer.

2.2. Printemps et analogie :

Désigner toute révolution démocratique par le terme *printemps* c'est établir une relation entre deux termes appartenant chacun à un domaine particulier. Cette relation consiste donc à voir dans les deux termes certains points communs susceptibles de les rendre similaires et donc assimilables. Il s'agit donc dans ce cas d'un rapport d'analogie entre printemps et révolution. Cette analogie, qui est un rapport de ressemblance, mettra en relief l'opération de ce transfert de sens d'un domaine à un autre, transfert qui se fonde essentiellement sur un écart de nature sémantique établi par l'analogie entre les deux domaines de la relation. Pour le cas du terme printemps, nous posons que cet écart est à l'origine d'un événement sémantique qui est le résultat d'un rapport entre deux idées : l'idée du sens propre et habituel du mot printemps à savoir première saison après l'hiver allant du 21 mars au 21 juin, et l'idée du nouveau sens, révolution, qu'on lui accorde à travers le recours à l'analogie. En conséquence, ce rapport est à l'origine d'une novation sémantique¹ qui découle du nouveau sens qu'on prête au terme printemps en faisant de lui une désignation de la révolution. Ceci dit, cette novation sémantique reste ignorée par la langue. En effet, en dehors du contexte révolutionnaire, le terme printemps conserve son sens propre ou bien son sens figuré; tous deux enregistrés par la langue et attestés par le dictionnaire. Ce n'est donc que par rapport à un contexte particulier qui est le contexte du soulèvement du peuple contre un tyran que nous observons une régulation du sens du terme. Nous dirons donc, que l'analogie relevée fait interagir deux pensées du même mot relatives l'une à la langue et l'autre au discours. Cette novation sémantique est donc originaire d'un sens discursif étant donné que le mot n'a plus de sens propre à lui tout seul mais c'est le discours en relation avec le contexte extralinguistique qui détermine le sens du terme printemps. Ainsi, nous posons qu'en désignant la révolution par le terme printemps, ce dernier s'est chargé d'une dimension désignative positivement connotée qui n'existe pas dans la langue mais qui est inscrite dans le contexte. Ainsi, le mot printemps semble avoir acquis un nouveau référent grâce à cette signification que lui donne cette conjoncture extralinguistique qu'est la révolution. En conséquence, cette conjoncture extralinguistique constituera la condition de production de l'effet de sens voulu et souhaité par le recours au terme printemps; ce qui implique la détermination du sens du terme printemps par cette conjoncture extralinguistique ou formation idéologique² qui peut se constituer par une ou parfois plusieurs formations discursives susceptibles de déterminer « ce qui peut et doit être dit » dans une conjoncture donnée. Ainsi, nous dirons que la Formation Discursive révolution ou situation politico-sociale

_

¹ Nous entendons par *novation sémantique* la création d'un nouveau sens pour le terme *printemps* qui est dans ce cas le sens *révolution*.

² « On parlera de formation idéologique pour caractériser un élément susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres forces dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale en un moment donné ; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni « individuelles » ni « universelles» mais se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes avec les autres. » M. Pêcheux, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours, 1971 », in *l'inquiétude du discours*, Ed. Les cendres, 1990, p. 148.

révolutionnaire constitue l'univers du discours propre au nouveau sens donné au terme printemps, un univers sélectif où les différents sens du terme printemps répertoriés par le lexique s'éclipsent devant ce nouveau sens. Mais, dire que la désignation de la révolution par le terme printemps est tributaire du contexte extralinguistique et donc de la conjoncture politico-sociale dans laquelle elle est émise renvoie à un ensemble d'images ou idées circulant dans cette conjoncture extralinguistique appelées, par ailleurs, représentations ou domaines de représentation.

2.3. Le rôle des représentations :

Parler à quelqu'un, c'est proposer sa propre pensée à propos d'un sujet particulier. A partir de cette évidence, parler est l'acte de faire passer *une image mentale* d'un objet réel ou de pensée relatif à un locuteur A vers un interlocuteur B. Cette image mentale a pour fonction essentielle de *représenter* cet objet. Ainsi, l'acte de parler est la *représentation* d'une réalité relative au locuteur ou au contexte de l'interaction. Ceci fait écho à la définition de Grize : « Toute action, tout comportement et en particulier tout discours repose sur le modèle mental de quelque réalité spécifique » (Grize, 1993:2) ce modèle mental, ou représentation du sujet de la parole appelé par ailleurs *objet*, propose une *schématisation*

« Un discours ne fait rien d'autres que de pro-poser, c'est-à-dire poser devant le regard de l'interlocuteur ce que j'ai appelé une *schématisation*. Il y a là un acte de sémiotique qui consiste à donner à voir, donner à voir son modèle mental à travers le discours. » (Idem)

Ce qui nous intéresse à ce niveau d'analyse est le concept de représentation. En effet, dire que les représentations sont relatives aux interlocuteurs revient à expliquer que lors d'une interaction verbale, il y a différentes sortes de représentations : La représentation des interlocuteurs de l'objet du discours et la représentation que se fait chacun des interlocuteurs de lui-même et de celui auquel il s'adresse. Mais le plus important c'est la représentation que se fait chaque locuteur du lien qui unit ces différentes représentations dans un contexte particulier situé dans un temps T et inscrit dans une culture et une société particulières. Par conséquent, le discours n'est pas uniquement le reflet des représentations individuelles de ses interlocuteurs mais de leurs représentations inscrites dans la société dans laquelle ils vivent, agissent et interagissent. Le discours est, pour ainsi dire, le reflet de la société dans laquelle il est produit. Ainsi, désigner la révolution par le terme printemps c'est représenter et se représenter la révolution en printemps. Cette représentation renvoie à un choix subjectif du locuteur qui voit dans le concept printemps des caractéristiques qu'il pourra extrapoler sur le concept révolution. Ce rapprochement paraît, hors contexte extralinguistique, contredire tout un système ontologique constitué par les représentations 1 circulant dans la société où révolution n'a rien à voir avec le terme printemps. Nous dirons donc que printemps constitue un préconstruit culturel autrement dit, un terme ayant un sens préconstruit préexistant à la situation révolutionnaire et partagé par les individus d'une même société, il est donc objet d'un consensus culturel préalable traductible dans les différents sens recensés par le lexique que nous avons analysés plus haut, dans la partie consacrée aux désignations linguistiques du terme printemps. C'est à ce niveau que vient le rôle de la révolution dans l'élaboration du nouveau sens du terme printemps. En effet, la nouvelle situation politico-sociale engendrée par l'éclatement d'une révolution démocratique représente un événement particulier significatif parce que constitutif du

¹ Les représentations sociales sont définies comme étant « des « théories » du savoir commun, des sciences « populaires » qui se diffusent dans une société. » S. Moscovici, « Comment voit-on le monde ? Représentation sociales et réalité », entretien avec Serge Moscovici, Sciences Humaines. Com, www.scienceshumaines.com/-0comment-voit-on-le-monde

sens de ce préconstruit. Ainsi, cet événement attribue au terme *printemps* un sens qui lui est particulier relatif à de nouvelles représentations sociales renvoyant elles aussi à ce contexte et partagées par les individus vivant dans la même situation. Dans cette perspective, le préconstruit *printemps* existe avant que les locuteurs entrent en communication dans un contexte particulier relatif à un événement particulier qu'est la révolution¹. Aussi, le nouveau sens attribué au terme *printemps* sera **un sens événementiel** renvoyant à des représentations marquées subjectivement et étroitement liées à cet événement. Ces représentations projettent toutes les valeurs positives qu'évoquent le terme *printemps* comme le renouveau, la jeunesse, la fertilité et l'éclosion; tout un état euphorique donc sur le concept *révolution* qui renvoie à la liberté, la démocratie et la prospérité.

Ainsi, à partir de ce qui précède, nous avons pu montrer que désigner la révolution par le terme *printemps* se fait sur la base d'un processus analogique qui fait en sorte que certaines caractéristiques relatives au concept *printemps* se trouvent projetés sur le concept *révolution*. Cette analogie met en exergue un événement sémantique relatif au nouveau sens *révolution* qu'acquiert le préconstruit *printemps*. Ce nouveau sens a la particularité de n'exister que par rapport à un contexte particulier qui est le contexte révolutionnaire ; ce qui fait de lui *un sens événementiel* relatif à de nouvelles représentations sociales relatives, elles aussi, à cette même conjoncture extralinguistique. Nous proposons dans ce qui va suivre d'examiner tout particulièrement le cas de l'expression *printemps arabe*.

3. Le cas du printemps arabe :

Comme nous avons déjà signalé, l'analogie avec le terme *printemps* a un fondement historique qui remonte tout d'abord à 1848 avec l'expression *printemps des peuples* ensuite à l'expression *le printemps de Prague* en 1968. Donc la désignation par analogie d'une révolution à caractère démocratique par le terme *printemps* a déjà fonctionné dans l'histoire politique internationale. Pourquoi alors s'intéresser à analyser encore une fois cet emploi analogique? L'intérêt que nous portons à cette analogie réside dans son rapport avec son collocatif *arabe*: *comment le printemps peut-il être arabe*? C'est dans la réponse à cette interrogation que réside l'intérêt de notre analyse. Pour cela nous proposons dans ce qui va suivre une analyse de l'expression *printemps arabe* comme désignation par analogie de la série de révolutions qu'ont connue les pays arabes durant l'année 2011.

3.1. Une analogie projective :

Comme nous l'avons déjà soutenu la désignation de la révolution par le terme printemps est une désignation bâtie sur un rapport d'analogie entre deux termes appartenant à deux domaines différents. Pour le cas de l'expression *printemps arabe*, nous posons qu'il s'agit d'une **analogie projective** et nous entendons par *analogie projective* une analogie

¹ Ceci fait écho à la notion de *langue-répertoire* introduite par Martinet qui postule qu'au moment de la communication les mots sont triés à partir *d'un répertoire de signes* qui est non seulement *commun* aux interlocuteurs mais que ces derniers possèdent *avant* même de communiquer entre eux. Cette notion est rattachée à une certaine représentation du monde qu'on décrit comme étant antérieur à la communication : « cette notion de langue-répertoire se fonde sur l'idée simpliste que le monde s'ordonne antérieurement à la vision qu'en ont les hommes, en catégories d'objets parfaitement distinctes, chacune recevant nécessairement une désignation dans chaque langue. » D. Delas, J. Filliolet, *Linguistique et poétique*, Larousse Université, 1973, p.92.

² M. Prandi, dans son article « La métaphore : de la définition à la typologie » in *Langue française* 134, *Nouvelles approches de la métaphore*, Larousse, février 2001, parle de métaphore projective, nous, pour notre part, nous parlons *d'analogie projective* et *d'analogie régressive* étant donné que nous concevons que le rapport entre *révolution* et *printemps* est avant tout un *rapport analogique*.

inventive, créatrice d'un sens qui n'a pas été répertorié par la langue. Ce mécanisme contraste avec l'exemple donné plus haut *printemps de l'âge* que nous considérons comme une **analogie régressive** parce qu'il constitue un exemple d'analogie lexicalisée et donc répertoriée par la langue en tant que sens figuré. Pour reprendre le cas du *printemps arabe*, il s'agit donc d'une analogie projective inventive et inédite parce qu'elle est bâtie sur *une géo-localisation* suggérée par l'adjectif *arabe*. Ainsi, le terme *printemps* ne qualifie pas n'importe quelle révolution mais une révolution bien particulière celle des *pays arabes*. D'ailleurs cet adjectif reflète plus qu'un souci de précision géographique, il sert à contrecarrer toutes les idées reçues sur la monopolisation de la démocratie par l'Occident. Aussi, démontre-t-il que l'aspiration démocratique n'est plus restreinte aux pays occidentaux mais une revendication universelle et planétaire. Par conséquent, il pose que la révolution est un phénomène politique qui peut aussi toucher ces peuples arabes longtemps considérés comme peuples soumis et résignés à vivre sous le despotisme et la corruption.

3.2. Une analogie « événementielle » :

L'intérêt que nous portons à l'analyse de l'expression printemps arabe réside dans le sens qu'elle acquiert dans le contexte dans lequel elle est émise. Et c'est justement ce contexte particulier qui donne à l'expression printemps arabe toute sa force désignative. En effet, comme nous l'avons posé plus haut l'analogie qui est un rapport de ressemblance entre deux mots appartenant chacun à un domaine différent, est bâtie, dans le cas du terme printemps, sur un transfert de sens du domaine des saisons au domaine politique et en particulier la révolution. Ce transfert se fonde essentiellement sur un écart de nature sémantique. Il constitue, de ce fait, un événement sémantique puisqu'il relie deux idées d'un même mot : l'idée su sens habituel de mot printemps à savoir première saison après l'hiver allant du 21 mars au 21 juin, et l'idée du nouveau sens qu'on lui accorde à travers le recours à l'analogie. Mais dans le cas de l'expression le printemps arabe, en plus de l'événement sémantique, l'analogie prend forme par rapport à un événement réel. Cet événement est la série de révolutions qui a touché les pays arabes durant l'année 2011. Il s'agit donc d'une analogie qui n'est analysable qu'en rapport avec cette conjoncture sociopolitique particulière qu'est la révolution arabe et arabe uniquement. Par conséquent, nous posons que l'expression printemps arabe constitue une expression-événement faisant référence à un événement particulier significatif parce que constitutif de tout son sens désignatif. Du coup, dire printemps arabe ne peut désormais désigner que la révolution arabe qui a commencé en Tunisie le 17 décembre 2010 et qui s'est propagée dans les autres pays arabes en 2011. Ainsi l'expression n'a plus pour référent révolution mais plutôt révolution des peuples arabes.

3.3. Printemps arabe et représentations :

Tout emploi analogique fait interagir simultanément deux pensées d'un même mot. Chacune de ces pensées renvoie à un domaine particulier. Par conséquent, nous soutenons que le rapport analogique est *créateur* d'une ressemblance entre les deux domaines. Ce rapport de ressemblance est un fait qui relève de l'appréciation subjective d'un locuteur inscrit d'un contexte extralinguistique qui lui est particulier. Aussi, tout rapport analogique renvoie-t-il à des représentations particulières circulant dans la société dans laquelle il est répertorié. En conséquence, désigner les révolutions arabes par *printemps arabe* renvoie à des représentations spécifiques parce qu'inscrites géographiquement, politiquement et socialement dans un environnement qui a longtemps ignoré l'aspiration à une démocratisation de la vie politique et sociale; des pays dont les peuples ont toujours été résignés à la pauvreté et la répression. Cet étouffement est à l'origine donc de représentations voyant dans la révolution une libération sur tous les niveaux : politique, social et même psychologique qui sera à l'origine d'un nouveau départ, d'un renouveau

d'où l'analogie avec le printemps. Ainsi, le printemps évoque-t-il un nombre de représentations en parfaite harmonie avec les aspirations de ces peuples :

- Le renouveau : c'est au printemps que tout renaît après la rudesse de l'hiver.
 Ainsi, la révolution représente le dégel de la vie politique et sociale dans ces sociétés.
- Le nouveau : c'est au printemps qu'apparaissent les nouveaux bourgeons ce qui fait de lui l'emblème de la naissance et donc de la nouveauté. Ceci reflète le caractère nouveau et inédit de la révolution arabe qui paraît en parfaite harmonie avec le progrès numérique surtout avec le rôle qu'ont joué les réseaux sociaux dans la mobilisation de la révolte.
- La fertilité: le printemps est la saison de la fécondation de la nature ceci reflète l'espoir de ces peuples de voir des grands changements conséquents et prolifiques.
- La jeunesse : n'oublions pas que le sens figuré du terme *printemps* désigne la jeunesse de l'âge. Nous pensons donc, que ceci pourrait renvoyer à la jeunesse des acteurs de cette révolution. Ces jeunes qui pour la plupart des diplômés mais résignés à vivre au chômage par manque d'opportunités.

Ainsi, le printemps représente un état d'euphorie que ces peuples extrapolent sur le concept de *révolution* qui devient l'emblème de beaucoup de valeurs positives telles que la liberté, la démocratie, la prospérité et la dignité. Par conséquent, nous soutenons que l'analogie printemps/ révolution n'est pas une opération à effet nul mais une opération porteuse de sens *occasionnel* parce qu'il est *événementiel*. Ainsi, nous posons que ce rapport analogique, n'est pas uniquement informateur mais **organisateur** de notre vision des différentes réalités du monde environnant. Aussi, grâce au rapport analogique relevé à partir de la désignation de la révolution par le terme *printemps*, le concept *révolution* apparaît *modifié* par la *focalisation* sur un ensemble de représentations extrapolant tout un système de valeurs positives relatives au concept *printemps* sur celui de *révolution*. Par conséquent, il paraît pour ainsi dire **réorganisé** selon ces connotations positives rattachées à ces représentations.

Conclusion:

A partir de ce qui précède, nous pouvons soutenir que grâce au mécanisme de transfert que met en action le processus de l'analogie, le concept révolution est désigné par un terme appartenant à un autre domaine, à savoir, le terme printemps. Ce terme a déjà un sens préétabli et donc préexistant et partagé. Ce sens représente le novau dur de la représentation sociale qui lui est rattachée. Mais l'élaboration d'une analogie projective inédite comme celle assimilant les révolutions arabes au printemps donne naissance à un nouveau sens qui bien que ignoré par la langue, il est objet d'une régulation de l'interprétation de ce même terme au sein du discours. Il s'agit donc d'un sens discursif événementiel parce que renvoyant à un événement particulier qui est la révolution des pays arabes. Ce nouveau sens se trouve ancré dans le cadre de nouvelles représentations postrévolutionnaires et sera adopté et partagé par les sujets parlants et donc intégré dans la pratique linguistique et ontologique de ces sociétés recomposées politiquement et socialement. Nous dirons donc que la désignation par analogie de la révolution arabe par l'expression le printemps arabe est à l'origine d'une extension de sens du terme printemps. Aussi, est-elle à l'origine d'une prolifération sémantique puisqu'elle constitue un mécanisme permettant la polysémie linguistique.

Bibliographie

Delas, D; Filliolet, J, 1973, Linguistique et poétique, Paris, Larousse Université.

Grize, J-B, 1993, «Logique naturelle et représentations sociales », www.prs.ku.at/PSR1993/2 1993Grize.pdf, consulté le 10 janvier, 2010.

Grize, J-B, 1997, Logique et langage, Paris, Ophrys.

Moscovici, S, «Comment voit-on le monde? Représentation sociales et réalité», entretien avec Serge Moscovici, SciencesHumaines.Com, <u>www.scienceshumaines.com/-0comment-voit-on-lemonde</u>, consulté le 27 janvier 2010

Pecheux, M, 1990, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours, 1971 », l'inquiétude du discours, Paris, Les cendres.

Prandi, M, 1992, Grammaire Philosophique Des Tropes, Paris, Minuit.

Prandi, M, 2001, « La métaphore : de la définition à la typologie » Langue française 134, Nouvelles approches de la métaphore, Paris, Larousse.

Ricoeur, P, 1975, La Métaphore vive, Paris, Seuil.

Le Nouveau Petit Robert, (1993), Robert.